

# LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

## ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE.	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS.....	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale).....	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

## ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON — 8, RUE DES MARRONNIERS, 8 — LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

## ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement  
 A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort  
 A Paris, chez M. AUDBOURG et C<sup>o</sup>, 10, place de la Bourse  
 BUREAU DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

### NOTRE MACHINE ROTATIVE

En présence du succès considérable de notre journal et ne voulant reculer devant aucun sacrifice pour continuer à mériter la confiance de la démocratie, nous venons de commander à la maison Mariani une

### MACHINE ROTATIVE

pouvant tirer 40,000 numéros à l'heure. Le Réveil Lyonnais, dont on a pu apprécier la sûreté des informations, sera donc d'ici peu en mesure de satisfaire, dès la première heure, aux demandes toujours croissantes de ses lecteurs et correspondants.

### TRÈS PROCHAINEMENT

nous commencerons un nouveau feuilleton

## DEUX MÈRES

PAR ÉMILE RICHEBOURG

C'est un des plus émouvants ouvrages du romancier si populaire.

## SUPPRESSION

Tous les regards sont tournés vers le Sénat; il est le lion du jour. Les hardis veulent qu'on l'abatte, les timides qu'on l'améliore: c'est la preuve matérielle qu'il est imparfait. La République ne sera véritablement assise que le jour où elle aura une Chambre unique.

Ils savent bien qu'ils trompent ceux qui disent au pays que le Sénat est sa sauvegarde; ils font mieux: ils l'insultent. La Chambre basse est issue du suffrage universel, elle représente aussi fidèlement que possible les aspirations de la France; elle est sortie de l'urne où se sont confondus les bulletins des citoyens de toutes les classes et elle ne pourra rien faire, rien voter, rien édifier qui ne reçoive la sanction des électeurs du second degré.

En vérité, c'est une étrange bizarrerie; une conception de rhéteur byzantin. Le Sénat a tué tous les gouvernements qu'il était chargé de défendre. La monarchie avait un Sénat; la Chambre des pairs de la Restauration a résisté aux vœux de la nation; elle a poussé la royauté dans l'ornière des Ordonnances; résultat: le droit divin va mourir en exil. Louis Philippe est-il plus heureux? Sa Chambre des pairs est-elle plus sage? Comprend-elle le grand mouvement qui se fait? la campagne des banquets ne diminue point son entêtement et c'est dans un fiacre que sa royauté constitutionnelle gagne la frontière. L'Empire rétablit le Sénat: le trois septembre 1870 l'Empire n'était pas encore tombé que le Sénat était déjà couché. Les pauvres gens mouraient de peur retenant leur souffle. Quand l'impératrice et son entourage voulurent s'appuyer sur un soutien ils ne trouvèrent qu'un cadavre.

La République aussi a voulu avoir son Sénat, et les lois libérales, ces forces vitales de la démocratie, font antichambre à sa porte. Le suffrage universel, qui est le nombre, le pays même fait antichambre chez les élus du suffrage restreint. La Chambre haute est toute puissante: elle commande. La Chambre basse fait des lois comme on fait des prières: les mains jointes et suppliantes. Le Sénat daigne écouter parfois, ne pas accueillir souvent. Le Sénat est une majesté qui a conservé le droit inique du veto.

Les assemblées uniques ont accompli de grandes choses l'histoire est pleine de leurs hauts faits. Quelles sont les réformes absolues accomplies par no-

tre Sénat. Les grandes pensées s'arrêtent aux lèvres, et comme une idée qui viendrait subitement paralyser les bonnes volontés; à l'énoncé d'une décision à prendre, d'un projet à présenter, on s'écrie: oui, mais il est impossible que le Sénat accepte.

Le pays ne peut que compromettre ses intérêts dans une double représentation. De la dualité, des pouvoirs législatifs naissent les conflits, les pires. Il reste la ressource du congrès, chétive ressource et qui n'est vrai qu'à la condition que le pouvoir ne soit pas le reflet exact de la Chambre haute.

M. Gambetta croit fermement, dit-on, que les élections prochaines républicanisent le Sénat. Nous faisons cette concession au bon sens des électeurs sénatoriaux: Ils enverront une majorité démocratique au Sénat. Puis? le mal sera-t-il guéri? Ne souffrirons-nous pas toujours? Le Sénat amendé, le Sénat devenu républicain! C'est un idéal charmant; mais ce n'est qu'un idéal. Et cette supposition se retourne encore contre M. Gambetta, et les partisans du maintien. Selon les hommes du pouvoir, la suppression n'est pas acceptable; on ne peut pas démolir un Sénat bien sage qui fait des lois républicaines, comme une modeste Chambre basse. Si le Sénat fait des lois républicaines, s'il ne fait que continuer la Chambre des députés, où donc est sa nécessité?

C'est un dilemme dont on ne saurait sortir: Ou le Sénat est un frein, en ce cas, il est réactionnaire et il faut le supprimer; ou le Sénat est républicain, il seconde la Chambre des députés, en ce cas, il est inutile et il faut le supprimer encore.

Les députés choisis devront donc bien se pénétrer de cette idée: qu'ils seront nommés, non pour aider le sénat à vivre, mais pour l'engager à se tuer.

Georges LETELLIER.

## DÉPÊCHES DE NUIT

FEU télégraphique spécial

### LES JOURNAUX

Paris, 20 décembre.

La République française dit: « Nous n'avons pas à nous défendre contre le lent et gradual mouvement qui a fait dériver de nombreux sénateurs de la gauche vers la droite, ce serait le comble de l'imprudence: pour qu'on la révision est nécessaire. »

— Le XIX<sup>e</sup> Siècle déclare que si les modérés se sont résignés à la révision, ce fut pour ne pas susciter d'obstacles au ministère actuel.

— Le Journal des Débats ne croit pas à la possibilité des rachats des chemins de fer par l'Etat.

— La Justice attribue à M. Gambetta la publication du dossier Bokhos.

— Le Rappel demande l'annulation de l'élection de M. Devès.

— La Justice félicite les nominations des généraux de Miribel et Chanzy et dit que le ministère s'entoure d'ennemis de la République.

— Le Radical et le Petit Parisien disent que l'opportunisme a éprouvé un échec dans la réunion des électeurs sénatoriaux.

— Le Soleil dit que M. Gambetta poursuit la révision pour faciliter l'établissement de la République.

— Le Gaulois insiste sur la nécessité d'établir des comités anti-révisionnistes départementaux.

— Le Clairon dit que le ministère trahit les intérêts du pays dans le traité de commerce avec l'Italie, pour continuer à faire la guerre en Tunisie.

— Le Soleil déclare qu'un programme politique comprenant la révision du Sénat et la suppression de l'inamovibilité de la magistrature n'est pas un programme modéré.

M. Léon Say, en acceptant ce programme, entraînera de nombreux adhérents; mais il encourt de graves responsabilités.

— La Paix dit que des programmes absolus, comme celui des électeurs sénatoriaux de la Seine, ne pourraient donner aucun résultat.

— Le Paris-Journal dit que de tels programmes prouvent que la révision partielle ne satisfait pas les adversaires radicaux de M. Gambetta.

### LE CAS DE M. DE LAUNAY

Paris, 20 décembre.

Le cabinet qui nous gouverne sans phrases est un cabinet très fort, et il

tient à nous prouver sa force, en s'entourant de gens qui ont prouvé la leur.

Il paraît que la guerre serait un ministère sans prestige, s'il n'avait à sa tête toutes les illustrations des coups d'Etat passés, présents et futurs. C'est ainsi que M. Campenon a appelé dans ses conseils les Canrobert et les Gallifet.

Eux seuls, paraît-il, ont la compétence nécessaire pour organiser congruement une armée, digne de celles du stinistre silencieux que Rouher appelait Napoléon III et que l'histoire appelle: ce drôle.

Ce n'était pas assez encore, et l'on a dû renforcer ce duo d'un Miribel, complice du coup avorté du Seize-Mai.

Après Miribel, tout est-il dit? Non, pas encore, car n'était pas complet.

Et voilà pourquoi M. de Launay a été nommé directeur de l'infanterie.

Celui-là est peut-être moins connu que les autres, mais le choix qu'on en a fait n'est pas moins menaçant pour les libertés publiques, mises en péril par une véritable débauche de velléités autoritaires, contre lesquelles nous ne saurions trop mettre le pays en garde.

Et, pour éclairer l'opinion publique sur ce grand fonctionnaire, nous ne pouvons mieux faire que de citer le Petit Parisien:

Ce général est celui qui, pendant le Seize-Mai, se trouvait inscrit sur les contrôles de l'armée sous la mention suivante: 3<sup>e</sup> corps d'ARMÉE, ROUEN, 40<sup>e</sup> BRIGADE, COMMANDANT: LE GÉNÉRAL BARON DELAUNAY.

Pour édifier nos lecteurs sur le rôle de cette brigade, dans le projet du coup d'Etat du ministre Rochefort, nous transcrivons la dépêche suivante qui fut adressée au commandant du 3<sup>e</sup> corps:

Paris, 12 décembre 1877. — Ministère guerre à général commandant 3<sup>e</sup> corps, Rouen. — Organisez la brigade de Launay pour l'exécution du plan n° 2, comme vous me le proposez dans la lettre que le commandant Gossard m'a remise de votre part.

Or, si nous examinons l'ensemble des plans de ce coup d'Etat, nous nous apercevons, d'après le rapport de M. Brissou sur les actes des ministères du Seize-Mai, que le n° 2 consistait à occuper et « à balayer » le boulevard Montmartre.

M. le général baron de Launay, nouveau Canrobert, était donc le chef de cette brigade infernale qui devait mitrailler une seconde fois les Parisiens.

Si, après ces renseignements les amis de M. Gambetta soutiennent encore qu'il n'y a pas un dictateur dans sa peau, il faut qu'ils soient bien effrontés.

## CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 20 décembre.

La réunion du conseil des ministres a eu lieu ce matin, à l'Élysée sous la présidence de M. Grévy. Tous les ministres y assistaient sauf deux, MM. Gougeard, actuellement à Brest, et Devès, retenu dans sa chambre, malade des suites d'un refroidissement gagné en wagon au retour de Lille.

Le Conseil a envisagé la situation faite à M. Roustan par le verdict du 15 décembre.

M. Waldeck a instruit ses collègues des mesures prises et de celles qu'il compte prendre pour remédier aux désastres causés par les inondations de l'Algérie.

## INTERIEUR

Paris, 20 décembre.

CIRCULAIRE POUR LES THÉÂTRES  
 Une circulaire ministérielle a été adressée aux préfets de tous les départements pour les inviter à faire prendre d'urgence toutes les mesures nécessaires dans les théâtres dont la construction pourrait offrir des dangers en cas d'incendie.

Les préfets devront indiquer les mesures qu'ils auront arrêtées, d'accord avec les municipalités, pour assurer l'exécution des prescriptions ministérielles.

### L'HERODIATE

Les journaux du matin sont remplis des comptes-rendus de l'Herodiade, de Mascaret, qui a obtenu à Bruxelles un succès complet.

Le dernier acte serait le plus faible de l'œuvre.

Le tout-Paris des premières était allé à Bruxelles pour cette solennité artistique, à laquelle assistaient les journalistes de toutes les grandes villes de France.

Ce succès à Bruxelles est la preuve évidente de la nécessité d'un second théâtre lyrique à Paris.

### LE DOSSIER BOKHOS

Le dossier Bokhos est publié sur les copies photographiques communiquées par M. Gambetta.

On annonce une protestation énergique des arbitres, MM. Ménard-Doria et Clémenceau, commis pour l'examiner et qui avaient été d'avis de ne pas le publier.

## CONSEIL DE CABINET

Un conseil de cabinet a eu lieu dans la soirée, sous la présidence de M. Gambetta. Les ministres ont continué l'élaboration des lois qui seront présentées à la prochaine session.

MM. Gougeard, Devès, Cazé étaient absents. Ces deux derniers rentreront demain matin.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Les conseillers municipaux de Paris ont l'intention de présenter un projet de loi au budget de la préfecture combiné avec un plan de réduction du prix du gaz. On croit que cette proposition sera repoussée à une grande majorité.

## RÉUNION DES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX DE PARIS

La nouvelle réunion des délégués sénatoriaux pour jeudi soir est, comme la précédente, provoquée par l'extrême gauche. Tous les députés et les conseillers généraux y seront invités sans distinction de nuances. La réunion a pour objet l'audition des candidats.

## BATAILLONS SCOLAIRES

Le préfet de la Seine, sur l'autorisation du ministre de la guerre a nommé le général Mullet, commandant de la place de Paris, membre de la commission des bataillons scolaires, en remplacement du général Lambert.

## LE BUDGET DE LA PRÉFECTURE DE POLICE

Quelques membres du conseil municipal de Paris ont l'intention de refuser de voter le budget de la préfecture de police; mais la majorité repoussera cette proposition, étant très satisfaite de ses rapports avec M. Gougeard.

## SUPPRESSION DE L'IMPÔT SUR LES PRÉSENTATIONS

La France annonce que plusieurs députés, après s'être entendus avec M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, déposent, à la rentrée de la Chambre, une proposition demandant la suppression de l'impôt sur les présentations.

## DÉMISSION DE M. CHALLEMEL-LACOUR

La démission de M. Challemel-Lacour est arrivée. Elle a été acceptée par le ministre. Une maladie d'estomac très grave, dont il souffre chaque jour d'avantage, lui impose un repos absolu.

## NOMINATIONS

Le ministre de l'intérieur a soumis à la signature de M. Grévy, le décret de nomination de quatre sous-préfets et de trois secrétaires généraux. Le décret paraîtra demain à l'Officiel.

## MARIAGE DE M<sup>lle</sup> ALICE PARGÈS

Le mariage civil de M<sup>lle</sup> Alice Pargès, fille du banquier, avec M. Dreyfus, député, a eu lieu aujourd'hui à une heure, à la mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement.

La salle des mariages était brillamment décorée. M. Koehlin-Schwartz, maire, a tenu à unir les jeunes époux.

Les témoins de la mariée étaient MM. Challemel-Lacour, Hender, peintre. Les témoins du futur, MM. Gambetta et Casimir Périer.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux époux par M. Isidore, grand rabbin de France, à la Synagogue, rue Victoire.

## M. ROUSTAN

Le bruit court dans les conversations privées que M. Roustan est assez préoccupé de son avenir personnel. Il semble redouter d'être traité en factieux ayant eu le tort d'avoir tort et gain.

Actuellement le général Lambert remplit les fonctions de ministre résident à Tunis. Sa connaissance parfaite de la langue arabe lui permet de remplir ce poste dans des conditions particulièrement favorables à nos intérêts dans nos relations avec le Bey.

## L'Élection de Lyon

Lyon, 20 décembre 1881.

Extrait du Radical:  
 Les journaux gambettistes triomphent bruyamment du succès qu'ils prétendent avoir obtenu dimanche à Lyon. Ils voient là une preuve de modération donnée par une des circonscriptions les plus avancées de France, et ils n'ont pas assez de félicitations pour les électeurs de la Guillotière.

Si les rédacteurs de ces feuilles avaient la moindre idée des choses dont ils parlent, ils sauraient que la modération a été absolument étrangère à l'élection qui leur procure tant de joie.

Si M. Lagrange a été élu, — et il suffit de revoir la polémique engagée depuis quinze jours dans les journaux lyonnais pour en être convaincu, — c'est comme candidat local.

Son comité ne lui a donné, ne lui a pas cherché d'autre titre.

Les Lyonnais ont voté pour l'un des leurs, voilà tout. Gambetta aurait été battu comme Humbert; et si jamais Gambetta se présentait en face d'Humbert aux élections de la circonscription même la plus modérée de Lyon, qu'on en soit certain, ce n'est pas Humbert qui serait battu.

## LA GRÈVE DE LA GRAND'COMBE

La Pise, 20 décembre.

La dépêche suivante a été adressée à M. Jules Grévy, président de la République, par les grévistes de la Grand-Combe.

Monsieur le Président,  
 4,000 hommes de troupe sont ici, malgré le plus grand calme des 4,500 ouvriers qui sont en grève.

Le parti républicain est très surexcité de cette manière d'agir. Il proteste énergiquement et laisse l'administration responsable de ce qui pourra survenir.

Constatons en vous, nous osons espérer que vous désignerez user de votre influence pour empêcher tout conflit.

## ALGÉRIE & TUNISIE

Les victimes de l'inondation  
 Alger, 20 décembre.

Le temps continue à être mauvais à Perregaux. On compte 81 morts et 46 disparus. Les dégâts matériels sont immenses.

D'après certains témoins oculaires, le nombre des victimes de l'inondation de Perregaux serait plus considérable que celui qui a été annoncé; les uns donnent le chiffre de 350 morts; les autres parlent de 400 morts, dont la moitié serait des indigènes.

## Sur la frontière napolitaine

Tunis, 20 décembre.

Trois mille cinq cents Turcs sont à la frontière tripolitaine pour repousser les Français s'ils venaient poursuivre sur ce territoire les rebelles commandés par Ali-Ben-Khalil et Ali-Ben-Amar.

On assure que la colonne Alegro est arrêtée par les Ouled-Ayar.

## TROUBLES A ODESSA

Saint-Petersbourg, 20 décembre.

La ville d'Odessa est en émoi. De graves désordres se sont produits dans la soirée.

Une foule ivre, composée de plus de trois cents personnes, conduite par deux anciens soldats, s'est répandue dans les rues de la ville.

Plusieurs maisons de riches négociants ont été pillées. La foule en a forcé les portes. Les propriétaires voulant sauvegarder leur prison ont été blessés et contraints de fuir.

C'est en vain que la police a voulu arrêter cette bande de pillards.

La troupe a dû soutenir une véritable lutte contre ces gens-là.

La police a dû expulser cent quatre-vingt vagabonds.

Le czar a été prévenu aussitôt. Il a télégraphié d'employer des mesures sévères, afin d'empêcher le retour de pareils désordres.

## LA SITUATION EN RUSSIE

Londres, 20 décembre.

On mande de Vienne au Daily News que deux cents personnes ont été arrêtées à Saint-Petersbourg, dans le quartier Peski.

Une lettre de Saint-Petersbourg, arrivée à Vienne, parle d'une visite faite par deux personnages inconnus et d'un extérieur distingué au commandant de la forteresse de Saint-Paul.

Ces messieurs prièrent le commandant de placer une magnifique couronne sur la tombe du czar défunt, qu'ils disaient vénérer beaucoup.

Le commandant les remercia et les inconnus se retirèrent sans avoir donné leurs noms.

Le ruban de la couronne portait l'inscription suivante: « A Alexandre III, qui mourra bientôt. »

## ÉTRANGER

### ANGLETERRE

Explosion de feu grison  
 Londres, 20 décembre.

Le nombre des victimes de l'explosion de feu grison, près de Bolton, n'excède pas quarante.

### ÉGYPTE

Révolte dans le Soudan  
 Le Caire, 20 décembre.

Une révolte a éclaté dans le Soudan. Les insurgés, conduits par un individu se donnant comme prophète, ont enlevé une co-

lonne égyptienne de 350 hommes. Le gouverneur a demandé du renfort. Un régiment nègre y sera envoyé.

### EMBAÛTE À SUEZ

Suez, 20 décembre.

Une émeute a éclaté: elle a pour cause le meurtre d'un soldat. On avait supposé d'abord que le meurtrier était un Italien; mais il a été démontré que l'assassin est un Bédouin. Les troupes se sont emparées du gouverneur et l'ont enlevé; son adjoint a été frappé. Les troupes ont ensuite barricadé la porte de la résidence du gouverneur et en ont refusé l'entrée aux consuls étrangers.

Les habitants ne sympathisent pas avec les soldats. La ville est maintenant tranquille.

Une commission composée de trois bery du Caire a commencé, par enquête à huis clos.

### ESPAGNE

L'excitantisme des journaux libéraux  
 Santander, 20 décembre.

L'épotion, produite par l'excitantisme libéral, lancée par l'évêque contre les journaux libéraux augmente. Quelques curés, dans le but de ne pas exciter la population, refusent d'obéir à l'évêque.

Le préfet a télégraphié à Madrid que l'ordre public était assuré.

Les journaux libéraux blâment l'évêque.

### SINISTRES MARITIMES

Paris, 20 décembre.

Le brick anglais *Fanny* qui se trouvait en détresse en face de Boulogne, a été ramené au port. L'équipage, de neuf hommes a été sauvé.

Le sloop *François Maria* a échoué à St-Valery.

La Goellette *l'Espérance* s'est brisée à l'entrée de Dauville.

Le brick *Saint-Joseph d'Avray*, gagnant Rotterdam a fait naufrage, l'équipage est sauvé.

Pour le service des dépêches  
 Allain LANDREC.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 décembre.

La lourdeur qui avait marqué la bourse le lundi s'est accentuée hier.

Les consolidés nous apportent un quart de hausse.

Les nouvelles des places étrangères sont peu satisfaisantes.

Sous le coup de ces nouvelles et de ces réalisations, nos fonds publics fléchissent de plus en plus.

Le marché des valeurs n'a pas échappé à l'influence du marché des rentes.

Il en est peu qui n'aient plus ou moins rétrogradé.

Les fonds turcs et égyptiens ont été lourds.

La banque ottomane s'est relativement bien tenue.

## BOURSE DE PARIS

capités sur la foule et l'ont brutalisé. Plusieurs citoyens ont été maltraités. Un rédacteur du Réveil Lyonnais a été appréhendé au collet et a été menacé à plusieurs reprises. Les typographes du journal se sont vu interdire durant une heure l'entrée de la rue des Maronniers. Deux d'entre eux, les citoyens Roche et Emile Julien, ont eu leur blouse déchirée. Enfin, les agents ont insulté les électeurs qui avaient voté pour Humbert. Non contents de parois, exploits, la police a procédé à de nombreuses arrestations.

Voilà la politique pour laquelle ont voté les électeurs lyonnais, et les mensonges d'une presse vendue.

Voilà le commencement des actes virtuels du Grand Ministère.

Décidément l'ambassade n'est ni un César ni un Vitellius.

C'est le chef d'une bande qui a juré d'être maîtresse de la France et d'assommer tous ceux qui ont encore le souci de leur dignité et de la liberté.

LE DOSSIER

DE LA

POLICE

LES GARDIENS DE LA PAIX

La plupart des sergents de ville de l'Empire et des gardes urbains de M. Ducros, font encore partie du corps des gardiens de la paix.

Ces individus parce qu'ils sont revêtus d'un uniforme se croient tout permis. Nous allons leur apprendre qu'ils ne sont pas au-dessus des lois.

Nous invitons tous les citoyens qui auront à se plaindre de vexations, de brutalités ou d'insultes de la part des gardiens de la paix, de nous prévenir immédiatement.

Nous nous chargeons de mettre fin au régime de terreur que M. Louis veut renouveler à Lyon.

BRUTALITÉ

Un citoyen fort honorable nous déclare qu'il a été housillé devant nos bureaux, parce qu'il montrait à son enfant le travail de nos typographes.

Tout en protestant, ce citoyen s'est retiré devant les menaces brutales des agents de M. Louis.

ENCORE LES MENOTTES

Le citoyen de Preitre, demeurant rue Moncey, 150, proteste contre l'arrestation dont il a été victime.

Il prenait le résultat du vote à la porte du journal, lorsqu'un agent en bourgeois s'est élançé sur lui et malgré ses réclamations l'a traîné au poste.

Ce citoyen déclare que cet agent en bourgeois l'a accusé d'avoir crié « à bas la rousse etc. » ce qui était complètement erroné.

Il a été conduit à la Permanence avec les menottes aux mains, après qu'on lui eût enlevé l'argent qu'il avait sur lui, de façon qu'à la Permanence il ne put rien se procurer.

Le citoyen de Preitre proteste en outre contre le compte-rendu du journal le Petit Lyonnais qui, évidemment, ayant été induit en erreur, est complètement inexact.

Le citoyen de Preitre a été condamné à 16 fr. d'amende; le délit, puisque c'est lui qui avait, n'avait aucune gravité et cependant, messieurs de la police n'ont pas hésité à arborer leurs bracelets de fer et à conduire un honnête homme au su et au vu de tout le monde, comme ils auraient dû conduire les auteurs de l'attaque nocturne de l'avant-dernière nuit.

Les policiers de M. Ducros sont dépassés.

Henry LAPEYRE.

NOS DIPLOMATES

Le procès Roustian nous semble avoir porté une rude atteinte au prestige des diplomates et de la diplomatie.

Nous sommes d'avis, pour notre part, et depuis longtemps, que ce ne sont pas seulement nos agents politiques, les représentants de la France à l'étranger, qu'il conviendrait de changer, mais le principe même de cette représentation.

Les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires, les consuls, vice-consuls, etc., en tant que chargés de représenter notre politique et de renseigner notre gouvernement sur ce que méditent les chefs d'Etat étrangers, ils sont accrédités, nous paraissent appartenir à une institution d'un autre âge et exercer des fonctions, aussi inutiles et aussi surannées que seraient celles des courriers de cabinet.

Dans ce temps de chemins de fer, de télégraphes, de téléphones, de journaux et de reportage, les ambassadeurs et tous leurs succédanés sont évidemment appelés à figurer dans le musée de Cluny au même titre que les arquebuses à rochet.

Autrefois, lorsque les communications étaient difficiles, quand un habitant de Dijon faisait son testament pour venir à Paris, on comprend qu'on ait éprouvé le besoin d'installer un Français de marque à poste fixe auprès des souverains étrangers pour tenir le Roi de France au courant de ce qui pouvait être manigancé contre nous.

Mais Gutenberg, Papin, de Jouffroy, Edison ont singulièrement modifié cet état de choses.

Tous les jours, par les lignes de chemins de fer et le télégraphe, par les fleuves, par les mers, par l'air, c'est un courant non interrompu de journaux, de livres, de brochures nouvelles, qui nous arrivent sans discontinuité.

Voilà nos véritables informateurs et qui, pour la rapidité et la variété de leurs renseignements, laissent bien en arrière tous les rapports du plus fin et du plus perspicace des diplomates.

Il ne s'agit que de savoir trier dans ce flot incessant d'informations diverses et souvent contradictoires, les éléments de vérité qui s'y trouvent répandus heureusement à haute dose.

Un tel travail peut se faire à Paris. Il n'est pas besoin de donner deux ou trois cent mille francs à un personnage orné d'un titre de comte ou de marquis, lequel, sous prétexte de représenter dignement la France à l'étranger, a pour unique effet de nous créer des embarras et de nous mettre de temps en temps une bonne guerre sur les bras.

Si l'on voulait sincèrement, sans parti pris, consulter l'histoire, on constaterait que la plupart des difficultés qui ont surgi dans nos relations extérieures sont dues uniquement à nos agents politiques à l'étranger.

Comme nous n'avons pas la prétention d'éclairer « la nuit des temps », nous nous contenterons de citer des faits contemporains.

C'est indiscutablement à M. de Grammont à son inaptitude, et plus tard à ses mensonges, que nous devons l'explosion de la formidable guerre de 1870-71.

C'est au diplomate qui s'était attiré le coup d'éventail du dey d'Alger que nous avons dû la guerre avec les Arabes, comme nous devons aux relations de M. Roustian avec M<sup>me</sup> Elitiasia guerre de Tunisie.

Et nous serons toujours exposés aux mêmes dangers, tant que nous confierons le dépôt de notre honneur national à de simples particuliers, tant que nous livrerons nos destinées à la merci de leurs intérêts ou de leurs passions.

Comme l'a surabondamment démontré l'affaire de la Tunisie, un agent à l'étranger se trouve forcément le centre de toutes les intrigues politiques et de toutes les spéculations financières, et expose par conséquent aux plus funestes erreurs et aux plus dangereuses tentations.

Il lui faudrait pour échapper aux

uns comme aux autres, la finesse de Talleyrand doublée de l'austérité de Cato.

Or, son seul mérite est la plupart du temps d'avoir eu un bonnet vuogue par les cocottes et cocottes qui ont ébranlé sa fortune, ou d'être un invulnérable de la lutte électorale.

C'est, en effet, dans la haute « Commune » ou parmi les fruits secs du suffrage universel que se recrutent le plus fréquemment les représentants de la France à l'étranger.

A ces incapacités ou à ces médiocrités est confié le sort de notre pays. Ces incapables ou médiocres ont le pouvoir de déchainer sur nous, s'ils le veulent, le fléau de la guerre étrangère.

Il appartenirait à un gouvernement républicain de publier ce danger.

Nous croyons qu'on y parviendrait en limitant les attributions de tous nos agents extérieurs aux questions de protection légale de nos nationaux, aux questions de secours, de rapatriements, d'informations commerciales, etc., et en diminuant considérablement leur importance politique.

Avec les publications paraissant à l'étranger, surtout au moyen des journaux, on serait suffisamment informé des intentions et des tendances plus ou moins dissimulées des différents cours. Du reste, si l'on considère que l'agent diplomatique n'est guère qu'un écouleur aux portes, un espion de grand monde, officiellement désigné comme tel, outre qu'on ne saurait assez rire de la naïveté enfantine d'un tel rôle, on comprendra que si on veut le faire remplir d'une façon un peu plus efficace; on en trouvera, tant qu'on voudra, l'occasion.

Des « informateurs » inconnus et bien placés pour voir et pour entendre, rendraient des services plus réels et coûteraient beaucoup moins cher.

Nous n'avons voulu qu'effleurer ce sujet qui comporterait de longs développements.

Nous y revenons une autre fois.

Ch. BEAUQUIER, député.

ACADÉMIE DE LYON

SEANCE SOLENNELLE

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a tenu, hier soir, dans une des salles du palais, Saint-Pierre, une séance solennelle.

Dans l'audition très nombreuse, nous remarquons, outre la présence des doyens et professeurs de nos Facultés, la présence d'un grand nombre de notabilités scientifiques et littéraires de notre ville.

Le but de cette séance était de procéder à la distribution des prix et médailles décernés par l'Académie aux lauréats de ses divers concours.

Le président, M. Ferraz, doyen de la Faculté des sciences, dans un long et intéressant compte-rendu fait l'histoire de ces travaux envoyés à notre académie.

La plupart de ces travaux, dit l'éminent professeur, ont une haute valeur et la science historique n'a pas eu trop à se plaindre de l'Académie de Lyon.

M. Ferraz se félicite de l'heureux choix de cette académie qui a admis dans son sein des hommes aussi distingués que M. le docteur St-Lager, et M. Berlioux, dont les travaux sur la géographie historique sont connus et appréciés du monde entier.

M. Allégret, rapporteur de la Commission, chargée de distribuer les médailles provenant de la fondation de la prime Lebrun, fondation qui remonte au commencement de ce siècle, proclame les noms des lauréats : M. Veillet, tisseur à Bourg-Argental (Loire) pour l'amélioration apportée par son invention dans le tissage de la soie au métier mécanique et M. Renschel, l'éminent organiste pour le perfectionnement qu'il a apporté dans la construction du mer-

veilleux instrument dont il joue avec tant d'habileté.

M. Dangain, professeur de dessin, a proclamé son tour le lauréat du concours de gravure, M. Alix, jeune homme de 23 ans, qui nous promet pour l'avenir un maître en cet art trop délaissé.

Puis M. Caillier, doyen de la Faculté des lettres, dans un rapport extrêmement remarquable, a analysé et commenté d'une façon très érudite, l'ouvrage envoyé par un auteur qui a gardé l'anonymat, sur l'intéressant sujet proposé par l'Académie : *Étude historique sur la municipalité lyonnaise depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution de 1789.*

La commission des prix de l'Académie a pensé que tout en votant un sympathique encouragement à l'auteur de cet ouvrage, il y avait lieu de réserver le prix.

La séance a été terminée par une éloquente notice biographique sur l'ancien bibliothécaire de notre ville, M. Mulsant, lue par M. Lecarr.

Le président, avant de lever la séance, a remis aux lauréats des divers concours, les prix et médailles à eux décernés par l'Académie, et les a accompagnés des paroles les plus bienveillantes et les plus flatteuses, auxquelles l'auditoire s'est associé par de chaleureux applaudissements.

Cette très intéressante séance, commencée à 7 heures, a été levée à 9 heures 1/4.

SOUSCRIPTIONS

POUR LES

FAMILLES DES GREVISTES

Table with 2 columns: Description of subscription and Amount. Includes 'Total de la quinzième liste' (639 65) and 'Total de la seizième liste' (672 70).

Villefranche, 20 décembre

Les victimes de la grève de la teinture de Villefranche adressent leurs plus sincères remerciements à la chambre syndicale des ouvriers chapeliers de Graulhon (Larn) à la chambre syndicale des imprimeurs sur étoffes des départements de la Seine, Seine-et-Oise, Oise et Seine-Inférieure, à la société de prévoyance lyonnaise, à la société de prévoyance de la tannerie et corroyerie lyonnaise.

Ces sociétés ouvrières rivalisent de zèle pour soutenir ceux qui sont tombés victimes de leur courage contre l'industrialisme et l'autorité gouvernementale; ce qui se passait à Villefranche, se passe aujourd'hui sous une autre forme. C'est à dire au lieu d'avoir des gendarmes, les mineurs de la Grand-Combe auront le rôle de ligne pour les agorger à la baïonnette, il importe peu au capitaliste d'avoir à son service les balonnettes impériales ou celles des Gambetta, Miribel ou Canrobert, et pour nous c'est la même chose le nom a changé, mais les hommes sont les mêmes.

Si d'une part, nous sommes les persécutés de cette ignoble bourgeoisie, de l'autre nous avons la sympathie des travailleurs, des prolétaires pour nous soutenir, leurs cœurs nous sont ouverts et de toutes parts on nous crie à bientôt l'heure de la vengeance; alors à ce moment la justice se fera.

Pour la commission de la grève, Le secré aire, DESGRAGGÉS.

SOUSCRIPTION

en faveur du citoyen Favier

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes 'Total de la treizième liste' (200 95) and 'Total de la quatorzième liste' (205 95).

SOUSCRIPTION

Dans un dîner de Givors chez Lamiraud à St-Lazard, près Givors, une cagnotte a été faite dont le produit, 44 fr. 40 c., a été versé au citoyen Petetin pour les Ecoles laïques de Givors.

Givors. — Au banquet des Sociétés musicales l'Echo des travailleurs et l'Union instrumentale, une cagnotte au profit des Ecoles laïques a produit la somme de 41 fr. 50 c., qui a été versée par le citoyen Emile Blache à la Société d'encouragement aux Ecoles communales laïques de Givors.

L'Echo des travailleurs.

POISSONS SUR MÉTAUX DE LYON

Extrait du procès verbal de la réunion privée qui a eu lieu dimanche 18 courant chez le citoyen Laverrière, rue de la Barre.

Le citoyen Solinot est proclamé président d'ordre.

Il donne immédiatement la parole au citoyen Denoufoux.

Ce dernier donne lecture d'un rapport de la commission d'initiative, puis démontre la nécessité de notre chambre syndicale.

Tous les citoyens présents acclament l'orateur dans sa péroraison, puis les conclusions du rapport tendant à la formation de la chambre syndicale sont adoptées à l'unanimité.

Le citoyen Delorme prend ensuite la parole pour donner lecture des statuts de la chambre syndicale.

Ces statuts sont adoptés à l'unanimité. L'assemblée décide qu'elle passera à une deuxième discussion avant d'en faire le dépôt.

Le citoyen Delorme propose que l'on nomme l'administration immédiatement; la proposition est adoptée à la majorité.

On passe à la nomination du secrétaire de la chambre syndicale. Le citoyen Delorme est élu secrétaire.

La réunion procède ensuite à la nomination d'un trésorier.

Le citoyen Paillet Pétrus, est élu. Vient ensuite l'élection de cinq syndics; sont élus : les citoyens : Sargnon, Faye, Santonnet, Paillet Alexandre et Châtelain.

La réunion décide après que le secrétaire devra convoquer tous nos collègues qui n'ont pas encore adhéré à la chambre syndicale à la prochaine réunion.

La séance est levée à 5 heures 30 minutes.

Le Président, SOLINOT. Le Secrétaire, Antoine DELORME.

THÉÂTRES

LE MONDE OU L'ON S'ENNUIE

Un succès pour le théâtre des Célestins. Un nous avait été donné d'entendre déjà l'œuvre de Pailleur au Théâtre-Bellecour au mois de septembre dernier.

L'interprétation était superbe, nous nous attendions à une pièce d'opéra, mais nous nous sommes trouvés en face d'une œuvre d'art.

Pailleur est certes un auteur de grande valeur. Dans le Monde ou l'on s'ennuie il a un peu négligé l'action au profit des détails.

Les traits d'esprit sont nombreux, aussi a-t-on ri et applaudi. Le public était admirablement composé et l'affluence considérable, surtout aux places numérotées; on avait même converti l'orchestre en places réservées.

Hâtons-nous de reconnaître que le Monde ou l'on s'ennuie vient d'être monté aux Célestins avec un grand luxe; décors superbes et toilettes ravissantes.

L'interprétation a été bonne dans l'ensemble; quelques artistes cependant ont donné prise à la critique.

Trois artistes faisaient leur deuxième début : Mmes Carina, Jeanne Bernhardt et Renard.

Mlle Carina jouait Suzanne de Villiers. Le rôle est sympathique, agréable; il demande à être interprété par une ingénue, une vraie ingénue, et Mlle Carina manque un peu de cela.

Elle est une fois fort gentille, mais elle pêche par la naïveté; la plupart des traits, charmants de son rôle ne peuvent pas ressortir dans ces conditions.

On est ingénu par tempérament, mais on ne peut pas se faire ingénue, Mlle Carina n'y arrivera pas.

Nous sommes cependant forcés de reconnaître, elle a été très convenable.

Mlle Jeanne Bernhardt s'est bien tirée du rôle de Jeanne Raymond, la jeune femme du sous-préfet d'Ajenis. Le rôle est facile; il ne pouvait rien nous montrer de plus sur le talent de la débutante, que nous avons été à même de mieux juger dans plusieurs autres œuvres du répertoire.

Mme Renard a rempli modestement le rôle de la comtesse de Cérans. Elle a fait son

possible, c'est-à-dire quelque chose, quand à dire qu'elle possède du talent, c'est autre chose.

Après avoir consacré la première place aux débutants, nous dirons quelques mots nitivement à la troupe.

Mme l'alyard a admirablement rendu le rôle si sympathique de la duchesse de Belleville; elle revient en grande partie au succès de la pièce.

Mme Andriani, Française à lunettes, rien du type anglais, ni le parler, ni la tenue. C'est une jolie Française qui a toutes les peines du monde à prendre les allures britanniques.

M. Esquier a fait un Bellac un peu trop léger, un peu trop turbulent. Il faut éviter l'exagération en tout.

M. Gerbert a comme toujours été excellent dans le rôle de Roger.

MM. James, Howey et Chaudéy ont mérité que des éloges.

Le Monde ou l'on s'ennuie tiendra l'affiche longtemps, croyons nous. La direction a voulu monter avec un luxe de mise en scène en rapport avec sa valeur artistique, comédie spirituelle et amusante.

L'effet produit sur le public a été bon, malgré les quelques faiblesses de l'interprétation.

L'œuvre de Pailleur, nous le répétons, fournira une longue carrière.

J. DAVERNY.

GRAND-THEÂTRE

Nous apprenons que M. Campocasso vient d'engager la basse chantante, M. Battaille pour donner quelques représentations de Faust.

Les répétitions du Tribut de Zamora se poursuivent activement; on dit merveille de la mise en scène qui sera véritablement une richesse et d'un luxe inaccoutumé.

Les représentations du Prophète sont retardées par suite de l'indisposition de Mme Rosine Blach.

MENAGERIE BIDEL

Les lions de Bidel sont de plus en plus irrités contre leur maître; ils ne restent pas un jour sans se révolter, c'est étonnant à voir.

EDEN-THEÂTRE A. DELILLE

M. Delille, à la recherche des attractions puissantes et de bon goût, vient d'engager, à l'occasion des fêtes du jour de l'An, pour 45 représentations, les célèbres troupe des Fantoche anglo-américains, dirigée par M. Laurence frères, de Londres et New York, qui débutera jeudi 22 décembre.

L'affiche du jour donnera les détails de ce spectacle unique dans son genre.

Tous les soirs grand spectacle varié et des plus intéressants présentés récemment à Darmouth, devant son Altesse royale la princesse de Galles et sa famille. Mécanisme incroyable perfectionné. Superbe mise en scène.

MISS HELENA : Miss Helena et le docteur Nicolay au théâtre du Gymnase. — La représentation donnée dimanche au théâtre du Gymnase par la gracieuse magicienne miss Helena et son professeur le docteur Nicolay, a été fort intéressante.

Toutes les scènes de magie moderne faites par le docteur Nicolay et miss Helena plongent dans l'étonnement, quelques-unes dans la stupefaction.

Il est impossible de créer plus gaiement l'imagination; tout se crée, grandit et change sous les yeux des spectateurs avec une rapidité qui tient du prodige.

Tout le monde voudra voir les dernières représentations qui auront lieu 22 et dimanche 25, jour de Noël.

Nous engageons nos lecteurs à retenir leurs places d'avance.

SPECTACLES DU 21 DÉCEMBRE 1881

Grand-Théâtre 7 h. 1/2. — Le Châlet. Les Dragons de Villars.

Théâtre des Célestins 8 h. — La Grammaire. Le Monde ou l'on s'ennuie.

Théâtre du Gymnase (Quai St-Antoine, 30) Jeudi 22 et dimanche 25 décembre, merveilleuses soirées de pièces aux familles par Miss Helena et son professeur.

Folies-Bergère Tous les jours, séances de patinage.

Scala-Bouffes Tous les soirs, représentation variée.

Ménagerie Bidel (Cours du Midi) A 8 h. 1/2, grandreprésentation.

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS

53

SON ALTESSE L'AMOUR

PAR

XAVIER DE MONTÉPIN

(Suite.)

— Stupéfiant!... obésical!... cata-pultueux! comme dit le prince de Chypre.

— Mais, acheva Piccollet, on ajoute qu'elle est ambitieuse...

— Tant mieux! Hôtel, chevaux, voitures, crédit illimité chez le grand couturier, sans compter les coupons de rente, elle aura tout...

— Une place si bien altaquée ne se défendra pas longtemps... — Monseigneur me permet-il une question?

— Parbleu! — A quel propos?

— A propos d'une personne que monseigneur appelait son *crayon*, et qui paraissait fort gênante... Monseigneur est-il sûr que cette personne lui laissera le champ libre?

— Geneviève!... — Transformée!... confiante à présent!... méconnaissable enfin!... — J'en fais ce que je veux...

— Douce comme un mouton, Geneviève, comme un doux mouton qui bêle!

— Selon mon humble avis, ceci cache un piège... — Les femmes jalouses, que ce soit par amour ou par calcul, ont la jalousie dans le sang et n'en sont que plus dangereuses quand elles rentrent leurs griffes!... — Hélas! vous du mouton, monseigneur, défiez-vous!

— Je profiterai du conseil... Geneviève ne se doutera de rien.

— Pas même que vous serez demain au théâtre de Belleville?

— Bien entendu... Je lui dirai que je vais dans le monde.

— Vous croira-t-elle?

— Il le faudra bien... — Que m'importe d'ailleurs?

— Et si elle vous fait épier?

Hector se gratta l'oreille.

— Ah diable! — murmura-t-il. — Ah diable! — Trop de relief!

— Déféz-vous, monseigneur! — répéta Piccollet.

— Bast! je prendrai mes précautions, et tout ira bien... — A quelle heure le lever du rideau?

— A huit heures...

— Je serai là à sept heures et demie.

— Avez les yeux sur mon avant-scène.

— Si j'ai besoin de vous, je vous ferai signe.

— Comptez sur moi, monseigneur.

Le prince Totot jeta une pièce de dix francs sur la table et sortit du petit café.

Sta-Pi réclama la monnaie et l'empocha soigneusement.

XXXIX

En quittant la brasserie du théâtre, César de Fossaro donna l'ordre à son cocher de le conduire rue François 1<sup>er</sup>.

— Je ne m'étais point trompé... se disait-il chemin faisant en se frottant les mains. Ce Fernand est un jouisseur il a le vice et l'ambition dans le sang...

Tous les moyens lui seront bons pour satisfaire ses instincts et ses vices... Je lui ai mis l'eau à la bouche... — Il se voit déjà le favori d'une grande dame millionnaire l'inondant d'amour et d'or...

— Je lui mettrai le fer à la main quand bon me semblera... Il suffira d'un incident que je ferai naître et

comme il tire de première force, la peau du petit prince est bien avertie.

— Voilà une journée rudement remplie! A cette heure j'ai l'explication de la lettre anonyme écrite au comte de Vergis...

— Jacques Sureau est épris de la comtesse comme un fou, ou plutôt comme une brute... — Il dictait et le comédien tenait la plume...

— Vengeance ignoble d'un amoureux dédaigné!... — La jeune femme, malgré sa figure de madone, a-t-elle un amant?...

— Saint-Sulpice est-il pour elle un lieu de rendez-vous? — Je l'ignore, mais je le saurai par Fernand Volnay qui fera parler son cousin

OBSERVATOIRE DE LYON

TEMPERATURE — Lyon, le 20 décembre, 40 heures 30 du matin. Les observations de température faites hier à 9 h. du soir...

CHRONIQUE LOCALE

En réponse à notre note d'hier, M. Jules Thivollet, nous adresse la lettre suivante: A Monsieur Tony Loup, Directeur du Réveil Lyonnais...

En outre, les mots: « Dieu protège la France, » n'ont pas la netteté des pièces véridiques, et les astérisques placés entre chaque mot, sont méconnaissables.

Nous avons signalé hier, le feu de cheminée qui s'est déclaré au palais Saint-Pierre. Un des pompiers, qui ont aidé à l'éteindre, le nommé Cherblanc, a eu la main droite légèrement brûlée.

Elle est au service d'un sieur Cadat, qui, à tort ou à raison, passe pour faire la contenance: il s'agit de volailles. Aussi, la nommée R. est-elle toujours visitée minutieusement.

Un sujet étranger, Henri-John Charnaud, natif de Tréboude, étant complètement ivre faisait un tapage d'enfer au comptoir Jagnard, rue de la République.

TRIBUNAL DE COMMERCE

Volet le résultat du deuxième et dernier tour de scrutin: Nombre de votants... 95 M. Acide Chouvard... 95 M. Félix Viallet... 94 M. Paul Massarel... 93 M. Navet... 89 M. N. Oly... 88

Vienné. — Ce matin, sur les dix heures, un déplorable accident, qui aurait pu avoir des conséquences plus funestes encore, est arrivé dans la cour de la manutention militaire située route d'Avignon.

BOURSE DE LYON

Paris — Mardi 20 décembre, 11 h. soir. 3 0/0, 83 60 Rio, 753... 5 0/0, 141 45 Union anc. 2805... Italien, 90 45 — nouvel... Turc, 13 95 Alpine... Chemins turcs... Intérieure, 30 9/16 Lander-Bank... Égyptienne, 100 Lombard... Banque ott. 783... Chang.-Lond... Algérie... Consolidés... Russe... Crédit lyonn. 885

TRIBUNE PUBLIQUE

Monsieur le Rédacteur du Réveil Lyonnais: Monsieur Rozet, 30, rue de Trion St-Just, s'étant aperçu que son chien ne mangeait pas depuis 3 jours, des soupçons lui sont venus, qu'il pouvait être empoisonné.

BOURSE DE LYON

Du 20 décembre 1881. 3 0/0 Franc. 83 50 Nord d'Esp. 700... 5 0/0 Amort. 100 Suès 3550... 3 0/0 1881 am. 100 Vil. Paris 60 400... 3 0/0 Italien. 90 45 Vil. Paris 71... Dette Egypt. 100 Rhône-et-L. 400... Dette Turque. 100 Croix-Rous. 400... Mobilier fr. 100 Gaz de Lyon 1450... Mobilier esp. 100 Gaz S.-et-L. 100... Crédit lyonn. 800 F. Terrenoire 770... Union génér. 100 L'Horme 770... Fondeur lyo. 100 Le Creuzot 1697 50... Banque otto. 797 50 Aclier Marin. 645 75... Pays autrich. 1200 Mines Laire. 824... P.-L.-M. 1735 Montrabert 863... Chemins aut. 570 St-Etienne 243... Lombard. 100 Rive-de-Gier 78... Saragosse 575 Reche-Firm. 1415... Transatlant. 100 Cie Abattoirs...

DERNIERE HEURE

Lullier est toujours en prévention. Il ne paraît pas préoccupé de son sort. L'affaire est venue aujourd'hui devant le tribunal correctionnel. L'instruction n'étant pas terminée, elle a été renvoyée à samedi prochain.

TRIBUNUNAUX

Tribunal correctionnel de Lyon. Gilbert Bois est manoeuvre de profession, mais il manoeuvre fort adroitement l'inspection des poches.

DEPARTEMENTS

LOIRE. ARRESTATIONS. Le sieur Guillaume Servanton, mineur, âgé de 38 ans et marié, s'est fait le complice de la femme Guy, cette mère odieuse dont nous avons parlé hier, en excitant à la débauche les deux jeunes filles de cette dernière.

ISERE

VICTIMES DU DEUX-DECEMBRE. Grenoble. — La commission instituée par la loi du 30 juillet 1881, se réunira très prochainement pour statuer sur les demandes de secours provisoires qui ont été adressées à la préfecture, par un certain nombre de personnes, victimes du coup d'Etat du 2 décembre 1881.

BOURSE DE LYON

Paris, 20 décembre 1881. La Jeannette a abandonné les naufragés, dont l'ingénieur Melville. On a télégraphié à Londres, Washington et Pétersbourg, que la Jeannette s'est englobée dans les glaces le 23 juin, à 77° E. de latitude et 157° E. de longitude orientale.

PAS-DE-CHANCE

Histoire d'un Enfant perdu. M. de Neuville était un homme d'énergie le jour; il ne tremblait que la nuit. Peut-être bien que Michel aurait obtenu plus facilement ses cent mille francs, s'il les avait demandés à dix heures du soir, quand le baron se couchait et redoutait l'apparition du fameux portrait.

Et elle fera bien d'y rester, n'est-ce pas? C'est non avis. M. de Neuville regarda Michel qui continuait à rire: — Est-ce que tu ne partages pas ma manière de voir? — Oh! si fait... — Eh bien! allons nous coucher. — Allons, dit Michel, en prenant un des flambeaux de la table pour éclairer son maître.

qu'elles dureraient, le portrait n'apparaîtrait pas. D'ailleurs, M. de Neuville commençait à ne plus croire au portrait. Il allait beaucoup mieux, au moral, depuis quelques jours, et il n'était plus étonné de croire que le portrait n'existerait que dans son imagination.

La nuit était assez noire; point de lune et pas d'étoiles. Mais Michel n'avait pas seulement la souplesse de la race féline, il en avait encore les yeux, il voyait clair la nuit. Ce fut donc sans accident qu'il atteignit le bas de l'escalier, puis, lorsqu'il eut touché terre, il s'élança dans une grande allée de tilleuls qui conduisait à la grille.

Et sur ces paroles mystérieuses, Michel entra. Cependant M. le baron de Neuville lisait depuis plus d'une heure et Michel ne remontait pas. Les bougies se consumaient lentement, les paupières du baron commençaient à s'alourdir.

BULLETIN OUVRIER

Métallurgie Lyonnaise. — D'après l'assemblée générale du dimanche, 18 novembre, l'assemblée n'étant pas en majorité, a renvoyé sa réunion à dimanche, 25 novembre, à 2 heures précises (cas urgent), n'importe quel nombre, les comptes se rendront. Le secrétaire, VERGUET, jeune.

Mais le sommeil ne vint pas. Tout à coup minuit sonna. Il y avait dans la cage de l'escalier une grande vieille horloge du temps de Louis XIV, dont la sonnerie était lugubre comme un g's funèbre.

Echos de la Bourse de Lyon

Lyon, 20 décembre 1881. La bourse qui a agité hier la Bourse de Paris s'est abattue aujourd'hui sur notre place. Nous avons à signaler d'importantes variations sur les cours des principales valeurs. La Banque de Lyon et de la Loire, en baisse sur hier, ouvre à 1,700, tombe lourdement à 1,550, et clôture à 1,750. L'Union Générale nouvelle commence à 2,500 et finit à 2,600 avec de nombreuses demandes. La Landerbank, de 1,195, se relève à 1,215. Le Suez conserve ses hauts prix à 3,300 et 3,380. Lyonnais, 895 et 902. Ottomane, 798. Syndicat parisien, 1,450 et 1,425. Association financière, 880 et 890. En résumé, l'orage s'est terminé par une embellie. Nous estimons que la prudence est plus que jamais à l'ordre du jour.

Pour ceux qui aiment les placements calmes et de tout repos, nous conseillons d'acheter les obligations de Saint-Victor à Thisy. On peut souscrire à la Banque générale de Lyon. C'est du cinq pour cent en obligations, et on a de plus l'avantage du remboursement à 300 fr. L'obligation coûte 250 fr., et produit 12 fr. 50 d'intérêt.

MALADIES DES FEMMES

Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la Ceinture PUY-LAURENT, bandagiste, 5, rue de la Barre, Lyon. Utile grossesse et suites de couches.

CAUSERIE MÉDICALE

Parmi les médicaments qui ont la propriété de rendre à l'organisme des principes réparateurs qui lui manquent dans certains cas, il n'est pas indifférent de faire un choix judicieux.

Comme l'appauvrissement du sang s'accompagne toujours de l'amaigrissement des forces assimilatrices, le bon sens le plus élémentaire dit assez si le fer et les phosphates contenus dans la viande à l'état organique ne sont pas absorbés, ils le seront bien moins dans une préparation artificielle qui n'a pour résultat, la plupart du temps, que de produire soit des gastrites interminables, soit des constipations invincibles, étrange cadeau à faire à des enfants débiles, à des jeunes filles chlorotiques, à des convalescents, à des vieillards et à des jeunes mères épuisées par l'allaitement et les veilles.

Aussi, les éléments qui composent le VIN BERTRAND, en font-ils, de l'aveu du corps médical tout entier, le seul tonique et le seul reconstituant qui rende à l'économie la plénitude de ses forces et concoure véritablement au rétablissement des fonctions digestives.

Prix de la bouteille 5 fr. — Expédition à partir de deux bouteilles contre timbres et mandats-poste.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés LAURENT PUY, bandagiste, Rue de la Barre, 5, Lyon.

AU REMONTOIR

Horlogerie de Confiance Aug. DESPORTES 14, Quai de Vaise, Lyon

Nettoyage de montre..... 2 fr. 50 Grand ressort de Genève..... 2 fr. Réveil, depuis..... 6 fr. 50 Montres à cylindre, argent depuis 25 fr.

Tout est garanti

SOCIÉTÉ STÉPHANOISE

DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS St-Etienne, rue de Foy, 3 OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ouvertures de comptes de chèques à disposition. — Délivrance de bons à échéance fixe. — Ouvertures de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements sur appel de fonds, souscriptions.

Ordres de Bourse.

Service spécial pour la Caisse de Reports.

Huitième Année

LE COURRIER DU COMMERCE Journal des Halles & Marchés

Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Meuniers, Grainetiers, Boulangers et Epiciers, sur

LE COURRIER DU COMMERCE

Paraissant à Lyon Le Jeudi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays. Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'étranger, dont il duction de France et de l'étranger, dont il compte-rendu.

Toutes les Informations du Courrier du Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GODARD, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, Rue de la Bourse, 8 et 10

Succursales A PARIS, A GRENOBLE ET AU PUY SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3,250,000 F.

Reçoit les dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue, 3 0/0 A 6 mois, 4 1/2 0/0 A 1 an et au-dessus, 5 0/0

Ordres de Bourse. Paiement de coupons. Avances sur titres

AVIS AU PUBLIC

Le succès toujours grandissant du Vin Bertrand et du Sauveur des Enfants, obligent l'inventeur de ces précieux remèdes à choisir un local plus propre à leur exploitation et surtout plus accessible au public, la Pharmacie Bertrand, actuellement 12, rue Confort, sera transféré fin janvier prochain, place de la République, 55, angle de la rue Stella.

On trouvera dans cette officine les médicaments anglais et italiens les plus employés, en même temps que tous les articles accessoires à la pharmacie, la médecine et la chirurgie.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE AGRICOLE & VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 44. Prix : 8 francs par an

GUÉRISON PHTHISIE PULMONAIRE

de la Bronchite chronique, traitement nouveau. Brochure de 130 pages, 12e édition, par le docteur JULES BOYER, de Paris. — Envoi franco contre 1 fr. 50 en timbres-poste, à M. Delahaye, Libraire-Éditeur, place de l'École-de-Médecine, 23, Paris.

Se trouve aussi à Lyon dans les pharmacies Bernoud, 3, rue de la République; Es-tranguat, place Kléber; Faivre, place des Terreaux

Dr Gaillard, 1, quai de la Charité, Lyon

Dépuratif du sang et des humeurs. Sirop de Bochet du Serpent de Lyon, 32, rue Lanterne.

Le Directeur-Gérant, TONY LAUD Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyon, rue des Marronniers, 8.

Voulez-vous boire la plus bienfaisante des Liqueurs

DEMANDEZ CELLE AU BOURGEON DE SAPIN de P. FÉLIX et C<sup>e</sup> Rue Lainerie, 7, LYON

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE MYSTÈRES de la BOURSE Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE (Société Anonyme). — Capital: 10 Millions de F. PARIS — 7, Place de la Bourse, 7 — PARIS

A LOUER Joli appartement de neuf pièces, parfaitement agencé quai de la Guillotière, 24, au 2<sup>e</sup>. S'y adresser tous les jours, de 2 à 4 heures.

ON DESIRERAIT LOUER

de suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre Ste-Foy et Ecully. S'adresser rue Confort, 14 à l'Agence V. FOURNIER, sous le n° 2534.

ON DEMANDE à louer

appartement de 4 à 5 pièces bien aérées, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> étage. Écrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 2287.

ON DEMANDE A LOUER

un vaste local, situé entre Bellecour et la rue Granette, pouvant servir pour les réunions d'une société de secours mutuel. Adresser les offres à la 112<sup>e</sup> société des commis et employés de commerce, 3, r. Stella.

ON demande un employé aux écritures, 100 fr. par mois, et un garçon de peine pour magasin. — A M. DEBOS, r. Jean-de-Tourmes, 7.

GUÉRISON RAPIDE SANS MERCURE des MALADIES SECRETES et des affections de la peau par le ROB SAVARESI S'adresser à la pharmacie rue Vieille-Monnaie, 19, Lyon, seul dépôt, et par correspondance.

VOULEZ-VOUS guérir votre rhume, prenez le Régénérateur homéopathe du Dr Schumann, 90 c. la boîte de 100 grammes. Dépôt: 45, rue de la République, pharmacie des Terreaux et toutes les pharmacies.

CORSETS sans Mécaniques brevetés, dispensant de toutes ceintures NAUDE 32, rue de l'Arbre-Sec, LYON

ANCIENNE PHARMACIE BARRAL

P. ROCHAT, successeur Maison recommandée pour ses préparations toujours irréprochables et vendant LE MEILLEUR MARCHÉ DES BROTTÉAUX

22 LYON 22 Cours Vitton Angle de la rue Tête-d'Or

L'ANÉMIE

L'anémie, sous ses diverses formes, est, de nos jours, l'une des affections qui préoccupent le plus le médecin : elle est la cause médiate ou immédiate, de la plupart des maladies, des troubles fonctionnels, des maladies si nombreuses pour lesquelles l'homme de l'art est journellement consulté. Considérée en elle-même, l'anémie n'est pas autre chose qu'une diminution proportionnelle, plus ou moins importante, des globules rouges du sang, lesquelles globules sont précisément l'élément vivant de ce fluide ; en sorte que la quantité d'eau augmente dans le sang à mesure que les globules rouges y diminuent, et que le liquide réparateur, perdant toute aptitude pour sa fonction, ne porte plus dans les organes qu'une lymphe stérile, au lieu des principes vivifiants qui doivent leur donner la vitalité. Il résulte des travaux des docteurs Andral et Gavarret, qu'une faible diminution des globules rouges du sang n'est pas compatible avec l'état de santé, au moins présent et apparent ; mais il y a dès lors tendance à la chlorose (pâles couleurs) ; la résistance vitale est sensiblement affaiblie, et on constate bientôt un affaiblissement, soit général, soit local, de l'organisme. Il n'y a pas encore de maladie proprement dite, mais une prédisposition à l'influence de toutes les causes morbides extérieures qui nous environnent sans cesse. C'est ainsi que la phthisie la plus souvent pour cause originelle un état anémique plus ou moins marqué, auquel on a d'abord prêté d'autant moins d'attention qu'il s'est lié à une période pendant laquelle une certaine dépression des forces s'observe sans causer d'étonnement, la période de la croissance. Il est d'ailleurs d'autant plus difficile, pendant cette période, de constater l'anémie (elle existe le plus ordinairement), qu'elle n'est pas un obstacle à la croissance, l'enfant grandit, se développe d'une manière en apparence normale, et les malaises, l'abattement, la prostration qu'il éprouve peuvent trouver une explication suffisante soit dans l'application et l'assiduité aux études qu'il poursuit d'ordinaire à cet âge. Mais si la croissance s'effectue les organes se développent à la façon de ces plantes étioilées qui, venues sous un épais ombrage impénétrable aux rayons du soleil, se sont élevées sans prendre ni forces ni consistances, et déprécient bientôt au moment où elles devraient se couvrir de fleurs et de fruits.

On reconnaît généralement l'anémie à la pâleur des téguments, à la décoloration des lèvres et des ongles, l'essouffement, aux névralgies de la tête et de la poitrine, à la dyspepsie, au manque d'appétit, aux palpitations, à la syncope et au bruit du souffle des vaisseaux du cou ; mais souvent tous ces indices manquent, et alors la maladie est d'autant plus dangereuse qu'elle fait à l'état latent de rapides progrès, jusqu'à devenir promptement incurable. Elle entraîne de la langueur et de la faiblesse musculaire, l'insipidité aux travaux de l'esprit, la perte du sommeil, une diminution notable de la mémoire, des rêves, des cauchemars, du délire et de l'hallucination. Elle précède et accompagne la chorée ou danse de St-Guy, l'hystérie, la plupart des névroses, et surtout le chlorose. Chez un grand nombre d'enfants et de jeunes personnes, mêmes adultes de constitution délicate, elle provoque une toux opiniâtre qui est causée, non par une phlegmasie des muqueuses de l'appareil respiratoire, mais par une débilité de ces organes résultant d'un appauvrissement du sang ; aussi cette toux résiste-t-elle aux meilleurs pectoraux.

Si l'anémie affecte plus particulièrement les enfants et les jeunes personnes, aucun âge n'est à l'abri de son atteinte : les adolescents les adultes, les convalescents, les vieillards y sont sujets ; aussi est-ce rendre service à tous que de signaler une préparation d'une efficacité vraiment remarquable, l'Élixir anti-anémique de St-Antoine.

C'est le réparateur par excellence : il régénère le sang, développe les globules rouges, reconstitue les forces assimilatrices et donne à tout l'organisme la résistance vitale, grâce à laquelle il peut échapper aux influences morbides extérieures. Particulièrement recommandé aux jeunes filles, il favorise chez elle le travail de la nature et fait disparaître tous les malaises d'une période ordinairement pénible ; il supprime toute propension à la chlorose et fait circuler dans les veines un sang riche et vermeil. Les jeunes femmes trouvent dans cet Élixir un puissant cordial, qui facilite singulièrement leur nouvel état. Un peu plus tard, il sera pour elles un utile adjuvant de la grossesse, puisqu'il fournit directement la substance nécessaire au développement de l'enfant dans le sein de sa mère, en même temps qu'il répare chez celle-ci la fatigue de la gestation, et qu'il s'oppose aux troubles de la digestion si fréquents dans cet état. Pendant l'allaitement, il infuse dans le lait le principe d'une alimentation généreuse et abondante, par cela même qu'il purifie et enrichit le sang de la mère. Les convalescents, quelle que soit d'ailleurs la vigueur antérieure de leur constitution, y trouvent un bienfait auxiliaire. À l'aide de quels ils réparent complètement les pertes de substances et d'énergie vitale subies par le fait de la maladie ; il rend aux vieillards un service du même genre, et entretient chez eux la vigueur de l'âge mûr. Chez les femmes parvenues à l'âge critique, il supprime tous les malaises qui sont le cortège habituel de cette difficile et dangereuse période, pendant laquelle il est essentiel de conserver au sang sa richesse normale, et à toute l'économie une grande énergie vitale. Chez tous, l'Élixir anti-anémique fait disparaître les troubles intestinaux, la constipation, les irritations d'entrailles, l'obésité, le lymphatisme, la toux provoquée par un appauvrissement du sang, etc. Par son action tonique, il est un précieux fébrifuge et un puissant préservatif en temps d'épidémie.

Dr. T. A.

DÉPÔT PRINCIPAL : à la Pharmacie rue Dubois, 3, LYON ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

MAISON DE LA BELLE JARDINIÈRE DE PARIS Succursale à LYON, rue Saint-Pierre, 25 PRÈS DES TERREAUX HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS POUR HOMMES JEUNES GENS & ENFANTS

AGENCE DE PUBLICITÉ V FOURNIER SUCCURSALE SAINT-ETIENNE 6, rue St-Catherine CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS LYON - 14, Rue Confort - LYON SUCCURSALE GRENOBLE Passage Teissière Les Annonces & Réclames des Journaux ci-dessous sont reçues exclusivement à l'Agence